



## **Le 31 mai 2022 - L'ABPPUM réclame des frais de scolarité réduits pour l'Université de Moncton à l'instar du Québec**

L'annonce de jeudi dernier du gouvernement du Québec qui vise une réduction des frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux en 2023 interpelle l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) en ce qui concerne l'avenir de ses membres et de son institution. L'Association pense qu'une mesure similaire bénéficierait aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton ainsi qu'à la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Cette mesure propose que les étudiantes et étudiants internationaux qui s'inscrivent à un programme ciblé, dans des domaines en pénurie de main-d'œuvre, à une université ou un collège de la province de Québec, paient les frais d'un étudiant québécois. Cela ne représente aucun frais au niveau collégial et un frais d'environ 3000 \$ à l'université.

L'ABPPUM n'a de cesse de rappeler que les universités francophones sont des piliers majeurs pour la protection des droits linguistiques et qu'elles jouent un rôle essentiel pour l'épanouissement des communautés francophones du Canada. Une telle mesure représenterait une occasion unique pour les universités francophones en milieu minoritaire et notamment pour l'Université de Moncton qui accueille de plus en plus d'étudiantes et étudiants internationaux au fil des années. Ces personnes étudiantes contribuent à la vitalité de notre institution et de notre communauté. Cette mesure viendrait ainsi également contribuer à l'atteinte des cibles en matière d'immigration du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, des mesures incitatives visant des frais de scolarité moins élevés pour les étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick viendrait pallier le phénomène d'exode des jeunes francophones de la province vers le Québec déjà existant au sein de notre communauté et renforcer nos institutions acadiennes et francophones.

L'ABPPUM espère que l'Université de Moncton fera pression auprès de la province du Nouveau-Brunswick pour trouver une entente équitable, à l'instar de la mesure proposée au Québec, qui bénéficiera à toutes et tous et ce dans un avenir proche.

– 30 –

### **Information :**

Lucie Aounetse

Agente des communications et des relations,

Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton

Courriel : [communication@abppum.ca](mailto:communication@abppum.ca)

Association des bibliothécaires,  
professeures et professeurs  
de l'Université de Moncton

 Pavillon Pierre-A.-Landry,  
local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9  
 (506) 858-4509  
 [info@abppum.ca](mailto:info@abppum.ca)